

Plus qu'une pièce d'argent



Dieu peut aussi bien se servir d'un roi païen pour délivrer son peuple que de l'effigie de César pour rappeler sa souveraineté. Tout au long de son histoire, Israël prend conscience de son élection, de sa filiation au Très-Haut, dont il est l'image, et de son devoir de l'annoncer et de le louer

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

Semaine du 18 octobre 2026

SAM 17 oct.	19 h	✠ ✠	Ida Noël – <i>La famille Richardson</i> Ryan Cazabon – <i>Cécile et Roy Cazabon</i>
DIM 18 oct.	10 h	✠ ✠ ✠ ♥	Parents défunts Despatie et Pharand – <i>Lily Pharand</i> Gaëtan Clément – <i>Diane Surtherland</i> Jean-Paul Désilets (8 ^e anniv. décès) – <i>Son épouse, Andrée</i> Pour les paroissiens et les paroissiennes (pro populo)
LUN 19 oct.	9 h	✠	Fernand Bérubé – <i>Colette Éveillard</i>
MAR 20 oct.	9 h	♥ ✠	Pour les membres vivants et défunts de la FFCF – <i>La FFCF</i>
MER 21 oct.	9 h	✠	Denis Prévost-Robert – <i>Mike et Carole Mckerral</i>
JEU 22 oct.	9 h	✠	Fernand Bérubé – <i>Colette Éveillard</i>
VEN 23 oct.	9 h	✠	Fernand Bérubé – <i>Marcel et Yolande</i>
SAM 24 oct.	19 h	✠ ✠	Yvonne Trépanier – <i>Denise Nadeau</i> Armande Trudel – <i>Les dames auxiliaires</i>
DIM 25 oct.	10 h	✠ ✠ ✠ ♥	Michelle Leblanc – <i>ses parents, Laurent et Claudette Leblanc</i> Pauline Rancourt – <i>Jacqueline Bernard</i> Jean-Paul Gauthier – <i>Son épouse, Rachel</i> Pour les paroissiens et les paroissiennes (pro populo)

ANNONCES DE LA SEMAINE



Vous avez la chance de gagner jusqu'à **5 000 \$**.
Le tirage aura lieu le dimanche 20 décembre 2026 après la messe de 10 h.

Pour acheter vos billets, vous pouvez voir la secrétaire **aux heures de bureau** ou voir Madeleine, la sacristine, à **l'heure des messes de semaine ou de fin de semaine**. Vous pouvez également appeler au bureau au 705 969 7855 et laisser un message. Elle retournera votre appel. Merci de votre soutien continu envers notre paroisse. Bonne chance !

Départ de notre curé

Toutes nos **FÉLICITATIONS** à l'abbé Basile qui prend sa retraite au mois de novembre prochain. Il nous quitte après 7 ans de service dans notre communauté pour retourner en Côte d'Ivoire, son pays d'origine. Si vous désirez lui offrir un témoignage de reconnaissance, des offrandes de messes seraient grandement appréciées. Elles seront célébrées dans son village natal à vos intentions. C'est un cadeau qui se transporte bien en avion et fera bonne route. Veuillez s.v.p. vous adresser à la secrétaire pour faire votre don.

Le Comité de liturgie.



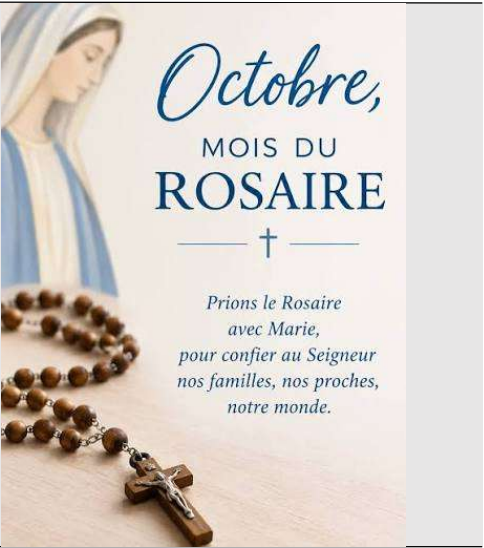
LAMPE DU SANCTUAIRE

Semaine du 18 octobre 2025

Pour mon fils



Andrée Desilet



LE BUREAU CETTE SEMAINE

Le bureau sera ouvert du **lundi 19 au mercredi 21 octobre**.

Il sera exceptionnellement **fermé les jeudi et vendredi 22 et 23 octobre**. Le retour à l'horaire habituel se fera dès la semaine suivante. Bonne semaine à tous et à toutes !

Volume 70, no. 42
29^e dimanche du temps ordinaire - A -
18 octobre 2026 - St-Jacques, Hanmer

Références : Isaïe 45, 1.4-6 / Psaume 95 (96) / 1 Thessaloniciens 1, 1-5b / Matthieu 22, 15-21

« Maître, nous le savons : tu es toujours vrai et tu enseignes le chemin de Dieu en vérité ; tu ne te laisses influencer par personne : Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à César, l'empereur ? »

Que représente César ? Tout gouvernement avec son corollaire, la vie politique. Est-ce que l'Évangile de Jésus détourne le chrétien, la chrétienne de tout engagement social et politique ? Ou alors, est-ce que l'Évangile invite le fidèle à s'engager de façon responsable pour témoigner de la Bonne nouvelle du salut ?

Pour certains théologiens, *« Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu »* signifie d'une part, que Jésus proclame le devoir moral de payer l'impôt et d'apporter sa contribution dans le domaine politique en vue du bien commun et d'autre part, il affirme avec rigueur, l'autonomie de la conscience et de la dignité humaine en présence d'un quelconque pouvoir en contradiction avec la volonté de Dieu.

Dans cet Évangile, Jésus nous éclaire et nous met en face de nos responsabilités de citoyen, de citoyenne, de chrétien et de chrétienne. Jésus enseigne que le monde auquel nous appartenons caractérisé par le règne de César et le monde de Dieu désigné ici par la pratique de la foi ne s'opposent pas comme les gens peuvent le penser. Il est possible au disciple du Christ de concilier ces deux réalités de l'existence sans qu'il n'y ait un conflit. Il revient au disciple de ne pas les confondre et de donner à chacun sa place d'où *« à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »*

Cette conclusion, nous fait découvrir la conception de Jésus, des réalités politiques de son temps. Deux catégories de personnes sont envoyées vers Jésus et lui tendent un piège.

D'un côté, des Pharisiens c'est-à-dire des nationalistes qui guettent la réponse de Jésus. Si Jésus accepte qu'on paye l'impôt à César, les Pharisiens vont l'accuser de collaborer avec l'occupant romain. De l'autre côté, des partisans d'Hérode, eux aussi sont aux aguets. Si Jésus répond qu'il ne faut pas payer l'impôt à César, les Hérodiens vont l'accuser d'être contre César, l'Empereur.

La réponse de Jésus opère une clarification essentielle. Il établit ainsi la séparation entre l'Église et l'État. Ce faisant, Jésus a voulu formuler le principe général qui doit inspirer tout disciple vivant dans le monde, c'est-à-dire obéir à l'autorité de l'État. Cependant, le chrétien est invité à comprendre que son obéissance aux lois du pays ne doit jamais être prise comme une soumission servile. Le disciple de Jésus doit avoir à cœur de payer l'impôt et les taxes. Tout en participant positivement à la vie de la nation à tout point de vue, il doit avoir en esprit de se comporter selon les principes évangéliques manifestant ainsi sa foi en Jésus.

Frères et sœurs faut-il payer l'impôt à César ou à Dieu ? Notre réponse doit refléter que le plus important pour notre vie spirituelle est d'examiner et de connaître quel impôt nous devons payer et offrir pour une société de frères et de sœurs, une communauté de partage et une paroisse d'amour. C'est ainsi que par nous le nom de Dieu peut être béni pour les siècles des siècles, Amen.

Votre frère en Jésus-Christ, Basile Agré

